

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE DANVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 6 janvier 2010 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

- **Déclarations d'intérêts financiers** – Directeur général fait rapport à l'effet que tous les membres du Conseil ont déposé leur déclaration d'intérêts financiers tel que prescrit par la Loi;

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que les procès-verbaux des assemblées tenues le 7 décembre 2009 et 22 décembre 2009 (spéciale du budget) soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

ADOPTÉ

RAPPORT DE DISPONIBILITÉ

Aucun rapport de disponibilité n'est déposé à la présente assemblée en raison du début d'année et du nouveau budget.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

**Michel Lecours, Directeur général et
secrétaire-trésorier**

COMPTES PAYABLES

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Michel Plourde que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	101 729.69
- Administration	67 180.64
- Sécurité publique	12 584.64
- Transport routier	68 003.78
- Hygiène du milieu	60 843.22
- Aménagement et urbanisme	13 025.19
- Loisirs et culture	43 342.92
- Financement	45.14
- Immobilisations/Investissements	575 211.89
Total :	941 967.11

ADOPTÉ

PÉRIODE DU PUBLIC

- **Jean-Guy Desrochers** – Mentionne la présence d'un barrage de castors dans le fossé de la route 116 au nord de la rivière Nicolet – Le Ministère des Transports sera avisé – Également il y aurait présence d'un chenil dans le secteur du chemin Saint-Louis;
- **Patrick Bégin** – Mentionne une circulation importante de « ski-doo » et « Vtt » à l'extrémité de la rue Maple Grove pour accéder à l'ancienne emprise ferroviaire;

RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.

- Aucune demande n'a été déposée pour fins de recommandations à la présente assemblée;

RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION

- Une liste des permis émis pour le mois de décembre 2009 est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de \$170,000.00 pour ce mois et un cumulatif d'année pour une valeur totale de \$ 5, 431, 849.00.

CORRESPONDANCE / RESOLUTION

- **2432 – 2010 - Agence municipale de financement** – Transmission d'un projet de résolution autorisant cet organisme (représentant la FQM et l'UMQ) à recevoir les argents résultant de la tarification des communications téléphoniques;

ATTENDU QUE l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créé conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire que l'Agence fasse plutôt remise directement à l'organisme qui lui offre les services de centre d'urgence 9-1-1 dès que la chose sera possible ;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne

Que la Municipalité demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible au Centre des appels d'urgence Chaudière-Appalaches dont le siège social est situé au 485 Boulevard Renault à Beauceville, (Qc.) G5X 3P5 pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la *Loi sur la fiscalité municipale* qui lui sont dues, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la Municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'Agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

ADOPTÉ

- **2433 – 2010 - Chester R. Perkins** – Lettre concernant l'empiètement du garage et de la serre sur le terrain vendu à MVP Constructions sur la rue Comtois – Orientations à donner au dossier;

Considérant que la municipalité est propriétaire du lot 207-82 du cadastre de Danville sur lequel il existe un empiètement pour une « serre » et un « garage » appartenant au propriétaire du 119-121 de la rue Cleveland;

Considérant que le bâtiment qualifié de « serres » est de piètre qualité et qu'il peut être facilement démantelé sans qu'il en résulte d'inconvénients;

Considérant que le garage qui empiète sur le terrain de la Municipalité est quant à lui dans un piètre état et qu'il y a diverses solutions envisageables allant de la prescription à la requête en démantèlement en passant par l'acte de servitude de tolérance;

Considérant que l'action en prescription nécessite des déboursés au même titre que l'achat pur et simple ou l'acte de servitude sans oublier qu'il pourrait en résulter, dépendamment de l'option retenue, une nécessité de procéder à une demande de dérogation mineure;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité oriente les prochaines démarches dans le sens suivant, savoir :

- 1.- Requérir du propriétaire du 119-121 rue Cleveland de procéder au démantèlement du bâtiment pouvant être identifié comme « serre »; et
- 2.- Requérir du propriétaire du 119-121 rue Cleveland de légaliser l'empiètement du garage soit :
 - 1° En acquérant la superficie nécessaire pour le même prix calculé au mètre carré exigé habituellement par la Municipalité les frais de contrat et de dérogation mineure devant être à la charge de l'acquéreur; soit
 - 2° En obtenant une servitude de tolérance, limitée dans le temps ou en fonction du démantèlement ou déplacement, de la part de l'acquéreur de l'immeuble selon les modalités à convenir entre eux; soit;
 - 3° En obtenant une servitude pure et simple directement de l'acquéreur de l'immeuble selon les modalités à convenir entre eux; soit;

Dans le cas de l'achat mentionné ci-haut en 1°, il y a lieu de prévoir la nécessité d'une réponse positive à la demande de dérogation mineure qui sera nécessaire alors que dans le cas des servitudes mentionnées en 2° et 3° une telle demande de dérogation mineure ne sera pas nécessaire;

Que le Maire et le directeur général soient autorisés de signer pour et au nom de la Municipalité tous documents et/ou contrats nécessaires à la bonne conclusion du dossier.

ADOPTÉ

- **2434 – 2010 - Fleurons du Québec** – Invitation à participer aux ateliers verts des Fleurons du Québec dont celui du 21 janvier 2010 pour la MRC des Sources à la salle Notre-Dame de toutes joies – Aucune inscription n'a été adressée à l'organisme selon un rappel de Jacynthe Bourget de la MRC des Sources;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité assume les frais d'inscription de 2 participants pour cette activité.

ADOPTÉ

- **2435 – 2010 - F.Q.M.** – Invitation à participer à la formation « Rôles et responsabilités des élus » à raison de \$293.48 par participant le 4 mars à Weedon ou le 20 mars à Ayer's Cliff;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard, que les membres du Conseil désireux de s'inscrire à cette formation soient autorisés de la faire et de réclamer les frais encourus sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉ

- **2436 – 2010 - Programme d'infrastructure en loisirs** – Lettre confirmant l'octroi d'une subvention maximale de \$61,524.00 pour la réalisation de travaux de réfection de la toiture du Centre Mgr. Thibault jusqu'à concurrence d'une somme de \$92,287.00 – Protocole à recevoir dans un avenir rapproché;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que le directeur général soit autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité le protocole à intervenir avec les autorités gouvernementales pour officialiser la contribution gouvernementale.

ADOPTÉ

- **3437 – 2010 - Josée Plante & Sylvain Boucher** – Demande d'installation de luminaire à l'intersection des chemins Grande Ligne et Craig;

Considérant que cette demande rejoint les critères que la Municipalité s'était donné d'acquiescer à toute demande visant à éclairer une intersection d'un chemin avec un autre chemin;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité acquiesce à la demande soumise et autorise le directeur général de signer pour et en son nom tous documents nécessaires.

ADOPTÉ

AFFAIRES EN SUSPENS

- **2438 –2010 - Imposition 2010** – Lecture et adoption du règlement **92-2010** ;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que le règlement **92-2010** intitulé « **Règlement d'imposition pour l'exercice financier 2010** » tel que

lu à haute voix à la présente assemblée soit adopté et versé au livre des règlements de la municipalité.

ADOPTÉ

- **2439 – 2010 – Concertation Danville Inc.** – Autorisation pour le 1^{er} versement de la subvention ;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité :

1° Pour l'exercice financier 2010, procède au paiement de la subvention de \$23,000.00 au moyen de 4 versements de \$5,750.00 chacun à compter de février 2010 et les autres du même montant respectivement en avril, juillet et octobre 2010; et

2° Indique à cet organisme qu'elle lui fera part dans un avenir rapproché de ses attentes pour l'année 2010.

ADOPTÉ

- **2440 – 2010 – Service incendie** – Rémunération pour assurer et maintenir le tour de garde hebdomadaire des officiers;

Considérant la demande faite par les officiers du service incendie pour assurer à tour de rôle une garde hebdomadaire visant à assurer une réception des appels en provenance de la Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches ou de tout autre service d'urgence;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité offre une somme hebdomadaire de \$70.00 pour compenser les officiers assurant la garde hebdomadaire sur le territoire de la Municipalité.

Cette compensation étant payable à la fin du mois sur présentation de la liste des officiers ayant exercé ce tour de garde contresigné par le directeur du service des incendies.

ADOPTÉ

AFFAIRES NOUVELLES

- **2441 – 2010 – Club de Curling de Danville** – Demande d'appui;

Considérant que les activités de cet organisme sont accessibles à l'ensemble de notre population et que de nombreux participants, jeunes et moins jeunes bénéficient des installations;

Considérant que les installations de cet organisme constituent un apport important au volet social et récréatif de notre communauté;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Francine Girard que la Municipalité fasse part de son appui au projet de réfection du système de réfrigération des installations sportives de cet organisme dont l'estimation avoisine la somme de \$135,320.00 avant taxes;

Que l'appui de la Municipalité s'applique à l'égard de tout programme gouvernemental auquel pourrait être admissible l'organisme en question.

ADOPTÉ

- 2442 – 2010 – Comités de la Municipalité;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette que les Comités de la Municipalité soient composés des personnes suivantes, savoir :

VILLE DE DANVILLE COMITÉS DE LA MUNICIPALITÉ <u>Le Maire est d'office membre de chaque comité</u>	
Travaux publics	Germain Ducharme, directeur général
Relations de travail (convention 2)	Jean-Guy Dionne, & directeur général
<u>Hygiène du milieu</u>	Michel Plourde
Sécurité au travail (convention - 2)	Germain Ducharme & directeur général
Administration et Budget	Francine L. Girard; Lisette Fréchette
Incendies	Bernard Laroche, Lisette Fréchette
Loisirs	Bernard Laroche, Francine L. Girard
Transbestos	Lisette Fréchette
Centre récréatif	Jacques Hémond ;Germain Ducharme (substitut)
S.A.D.C	Bernard Laroche, Jean-Guy Dionne
Plan d'urgence	Les 6 Conseillers + Maire + Directeur général
M.R.C.	Francine L. Girard (représentante); Germain Ducharme (substitut)
Site d'enfouissement–Régie	Francine L. Girard, Bernard Laroche (substitut)
Comité consultatif d'urbanisme	Jean-Guy Dionne, Francine L. Girard, Frederick Frost, Robert Lemire et Raymond Genest
Comité d'embellissement	Francine L. Girard, Lisette Fréchette
Industries/commerces	Germain Ducharme, Francine L. Girard, Bernard Laroche
Concertation Danville	Michel Plourde, Lisette Fréchette
Corridors Verts	Germain Ducharme, Lisette Fréchette
Comité d'accueil - local	Francine L. Girard, Lisette Fréchette

Symposium des Arts	Jean-Guy Dionne,
O.M.H. ,Centre communautaire	Germain Ducharme
Bibliothèque /CRL	Bernard Laroche, Jean-Guy Dionne
Comité touristique	Francine L. Girard
Chambre de commerce	Jacques Hémond
Villages Relais	Francine L. Girard,
Étang Burbank	Germain Ducharme, Michel Plourde
Comité du Suivi	Francine L. Girard, Bernard Laroche
Comité de la Famille	Lisette Fréchette
Québec en forme/enfants	Michel Plourde, Lisette Fréchette
Site internet municipalité	Francine L. Girard, Michel Plourde
Développement durable	Michel Plourde
Agro-alimentaire	Michel Plourde
Pacte rural	Michel Plourde, Bernard Laroche, Jean-Guy Dionne
Bâtiments	Germain Ducharme, Bernard Laroche, Michel Plourde
C.L.D.	Jacques Hémond, Francine L. Girard

ADOPTÉ

- **2443 – 2010 – Souper des Maires** – Chambre de commerces, d'industries des Sources – Représentation de la municipalité;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que le Conseiller Michel Plourde soit autorisé de représenter la Ville à l'occasion du souper de cet organisme pour expliquer le rapport du Maire et les prévisions budgétaires 2010.

ADOPTÉ

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Bernard Laroche que la présente assemblée soit levée.

ADOPTÉ

Jacques Hémond, Maire

**Michel Lecours, Directeur-général et
secrétaire-trésorier**